L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 13 SEPTEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES

A LOUER.

A LOUER—Une résidence avec jardin et écurie, 464 rue Dumaine. S'adresser 209 rue Decatur. 11 sept—

A VENDRE.

A VENDRE—9 vaches, 1 taureau race Holstein, 5 altières, les autres sur le point de vêler. $600—$150 comptant; le reste à terme. Grande écurie à louer à long terme, $9 par mois. Voorhies, 131 rue St-Bernard. 11 sept—1f

A VENDRE—Installation de salon de barbe, chaise de barbier de première classe, lavabo, pendule, tableau, glace française et installation de marbre 24 pieds de long sur deux de large. S'adresser 77 rue St-Louis. 6 sept—7f

DEMANDES.

ON demande—Un bon jardinier fleuriste. De bons gages seront donnés. S'adresser, B. Pierre, Fair Grounds. 7sept—6t

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Germania Insurance Co., vs Kaser O'Brien Cotton Seed Cleaning & Linting Co., Limited.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—Nos 22,205.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procèderai à la vente à l'enchère publique, aux Nos 60 et 62 rue Lafayette, entre les rues Commerce et Tchoupitoulas, le MARDI, 20 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une bouilloire-pompe, trois "linters," un "gin pulley," arbres de couches pour éventails, soupapes, cinq balles de "linter," et à peu près 1400 sacs pour graine de coton.

Saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

9 sept—9 15 20

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Francine Lacoste femme de Matthew Tamor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,729—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Matthew Tamor administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

10 sept—10 14 18

Succession de Mme E. B. Kemp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,674—Division E—Attendu que Edgar B. Kemp a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme E. B. Kemp, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

10sept—10 14 18

Succession d'Ernest Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,905.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par John De Blois, receveur et liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

7sept—7 11 16

Succession de Mme A. L. Pagaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,236—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par James M Pagaud Jr. exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

9 sept—9 13 17

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,905.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Paul A. Marchand, administrateur et liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

9 sept—9 13 17

Succession de Arthur Gastinel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,656—Division E.—Attendu que Mme Blanche Gastinel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Arthur Gastinel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

8 sept—8 13 17

AVIS AUX CREANCIERS.

M. Schwartz & Co. et als. vs. Molloway & Gardes, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,211—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le troisième compte présenté par Henry Gardes et W. B. Thompson, commissaires liquidateurs des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

10 sept—10 14 18

J. J. Clarke et als versus F. Codman Ford Building and Specialties Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,282—Division —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. Codman Ford et Irwin Jamison, commis aires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

6 sept—6 10 15

Etat de la situation —DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le mardi 12 juillet 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,291,963 31
Surtirages garantis et non garantis		3,809 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, sécurités, etc		46,544 94
Dû par des agents de réserve approuvés		36,352 66
Dû par d'autres banques nationales		38,857 23
Dû par des banques et banquiers d'Etat		494 00
Maison de banque, meubles et installations		115,500 00
Dépenses courantes		815 10
Echanges pour le Clearing-house	$51,134 90	
Billets d'autres banques	7,846 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	81 76	
Espèces	49,389 50	
Billets legal tender	283,859 00	— 392,181 16
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats Unis, (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$1,973,678 30

PASSIF.

Capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		200,000 00
Profits non divisés		56,061 96
Billets de banques nationales en circulation		36,645 00
Dividendes non payés		3,765 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,287,961 66	
Certificats de dépôt de demande	3,345 00	
Chèques certifiés	1,379 74	
Chèques de caissier en circulation	12,190 31—1,307,796 11	
Dû à d'autres banques nationales		3,497 33
Dû à des banques d'Etat et banquiers		292 39
Billets payables		60,000 00
Total		$1,973,678 30

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.

J. L. BERCIER, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 16me jour de juillet 1892. BENJAMIN ORY, Notaire.

Correct—Attesté: E. E. GOURREVE, M. SCHWABACHER, J. C. DENIS, Directeurs.

27 juil—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 SEPTEMBRE—CLASSE No 316

Tirage de 4 heures P. M.

30	22	65	12	26	9	24	69	51	36	49

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature. Ce 13 septembre 1892—4 heures P. M.

J. A. A. BOURSEAU.
EDGAR PILIE, Pro tem. Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00 —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 SEPT. 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de...	20,000,....	20,000
1 Lot de..	10,000,....	10,000
1 Lot de..	5,000,.....	5,000
2 Lots de .	2,500,.....	5,000
5 Lots de..	1,000,.....	5,000
25 Lots de..	300,.....	7,500
100 Lots de..	200,.....	20,000
200 Lots de..	100,.....	20,000
300 Lots de..	60,.....	18,000
500 Lots de..	40,.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit.....	$10,000
100 Lots de	$60, ...	6,000
100 Lots de	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit.....	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à....		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers (ou leur équivalent en fractions) pour $50.

TAUX SPÉCIAUX POUR LES AGENTS AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE veyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent le chance de lot annoncé.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 12 septembre 1892.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$1,735,796 00	$262,892 00
Même temps la semaine dernière	1,408,203 00	247,944 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIES. — Souverains Victoria, $4 80 à 4 90; 20-francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97 à 97½c.; argent mutilé américain 73 à 75 pour us; dollars mexicains, 63 à 65; sols péruviens, 63 à 65; pesos chiliens, 63 à 65; argent anglais, par £, $4 80 à 4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 18¾ à 19¼.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans.—Il y a toujours beaucoup d'argent sur le marché, mais comme la demande est bonne, les taux demeurent stables.

Papier exceptionnel	—@8
de A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	7@—
Time de de	7@8
Papier hypothécaire	—@8

New-York—Taux de l'argent 4½.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3; consols 96¾ ex int. pour l'argent, — pour l'accompte d'octobre; U. S. 4's —.

Paris—Rentes—100.75.

Argent en lingots (par on fin) — Londres 38¼; New York 83⅞ à 84; Nlle-Orléans 83.

CHANGE.

REICHMARKS—94⅝

Le STERLING est nominal.

Commercial (60 jours)	485	@484½
Traites de banques (60 jours)	487	

Les FRANCS sont nominaux.

Francs de commerce (60 jours)	5.20
Traites de banque (60 jours)	5.15

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est nominal.

Traites de commerce $1 d'escompte.

Traites de banque 50c, d'escompte à pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

Pas de ventes.

Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.

$5,000 Louisiana 4 s............ 92⅞

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	....	....
Bank of Commerce	10	14½	15¼
Canal & Banking Co.	100	157	164
Citizens'	100	....	83¼
Germania National	100	....	....
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	200	....
Louisiana National	100	165½	174
Metropolitan	100	169½	....
Mutual National	100	....	105
N. O. National	100	....	....
People's	50	....	....
State National	100	....	....
Union National	100	132	....
Whitney National	100	300	....
Southern National	100	99⅞	101
Traders'	100	90	....
N. O. Co-operative B'k'g As.		17½	23
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins.	100	48	....
Firemen's	50	....	14½
Germania Ins. Co.	100	....	....
Hibernia Ins.	100	....	....
Home Ins.	100	....	....
Lafayette	50	75	82
Merchants Mutual	100	....	30
Mechanics' and Traders	100	....	....
New Orleans Ins. Ass.	30	....	25
Sun Mutual Ins.	100	....	....
Southern Ins. Co.	100	....	....
Teutonia	100	....	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	126½	....
Crescent City	100	96½	....
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	139¼	147
Orleans	50	63⅛	70
St-Charles Street	50	90⅞	93
Privilège en Carrollton RR.		....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	45	....
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co.	100	....	76
Consumers' Ice Co.	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co.	50	....	....
Metairie Cem'y Ass.	100	....	....
N. O. Gas Light Co.	100	93¼	94¼
N. O. Waterworks Co.	100	....	94½
N. O. Brewing Ass.	100	102	105
N. O. Cold Storage Co.	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co.	60	....	....
Louisiana Electric Light Co.	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co.	100	....	....
St. Martin's Oil Works		....	....
S'dard Fises Ex. Co. of Chicago	10	1¼	1⅞
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand		....	....
M. L. & R. As.		....	....
Edison Elec. Illumin'g. Co.		....	....
Pakenham Furnace Co.		....	....
Escrita Guarol	100	....	....
Varis. Theatre		....	....
Graham P. S. Co.	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co.		....	....
Jackson Brewery		....	....
2d Mort. Bd.			
C. C. Furniture Co.		....	....
Independent Oil Works		....	....
Pelican Insurance		....	....
Jackson Coal & Coke Co.		....	....
Louisiana Furniture Co.		....	....
Southern Athletic Club		....	....
Young Men's Ath. Club		....	....
N. O. & North Eastern RR		....	....
Independ. Cotton Oil Bonds		....	....
Amer. Cott. Oil Deb		....	....
Washington Artillery bonds		....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)		....	....
Bons d'Etat.			
Alabama 4's		....	....
Bons de ville.			
Premiums		163	162½
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
City Constitutional 4's		101½	....
Consolidated 6's, Consol.		....	....
Extended 6's, Consol. Crossman		103½	....
Extended 6's		....	....
Extended 6's, R. R.		....	....
Extended 6's, Waterworks		....	....
Extended 6's, Park		....	....
City 6 per cent certificates		....	....
Consolidated coupons		....	....
City 5's		100½	....
City 7's, old		....	....
City 7's, new		....	....
City 7's, gold		....	....
Houston Funding		....	....
Houston Reg. Cons		....	....
Bons divers.			
United States 4's		....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort		....	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co.		....	....
Jackson R. R. 2d mort. coup		....	....
Jackson R. R. 2d mort. debt		....	....
Cotton Exchange Stock		....	....
Board of Trade Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex.		....	....
Sugar Exchange		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 6's		....	....
New Orleans Gas bonds		....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort.		83¼	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.		....	....
St-Charles Hotel Co. mort.		....	....
Crescent City RR. 1st		....	....
Crescent City RR. new		....	....
N. O. City Railroad Co. mort.		....	....
St-Charles St. RR. Co. mort.		....	....
Carrollton RR. Co. mort.		....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1892)		....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1906)		....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort.		....	....
N. O. Brewing Association bonds		106	....
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort.		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort.		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort.		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort.		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort.		....	....
Cherokee mort. Bonds		....	....
Elyton Land Company bonds		....	....
Edison Bonds		....	....
Levee S. Cotton Press mort.		....	....
Cotton Exchange 1st mort.		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884		....	....
State Warrants, ordinary, 1885		....	....
State Warrants, ordinary, 1886		....	....
State Warrants, ordinary, 1887		....	....
State Warrants, ordinary, 1888		....	....
Police certificates		....	....
School certificates		....	....
City scrip, old		....	....
City scrip, new		....	....
Jan. int. cert. on State consols		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 92 de 1890		....	....
Unpaid State coupons No 12		....	....
Unpaid State coup. prior to No 13		....	....
State school warrants		....	....

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 500 balles et 1,350 à arriver.

Le marché est calme.

Les cotons tachés sont de ¼ à ½c. plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	5	nom	5	nom
Ordinary	5 7/16	"	5 7/16	"
Good Ordinary	6	"	6	"
Low Middling	6½		6½	
Middling	7		7	
Good Middling	7⅜		7⅜	
Middling Fair	7⅞		7⅞	
Fair	9 1/16	nom	9 1/16	nom

FUTURS

A peine stables.

Janvier 7,00 à 7,01; février 7,10 à 7,11; mars 7,19 à 7,20; avril 7,29 à 7,30; mai 7,39 à 7,40; juin — à —; juillet — à —; août — à —; septembre 6,67 à Bid; octobre 6,74 à 6,75; novembre 6,82 à 6,83; décembre 6,91 à 6,92.

Les ventes comprennent 24,600 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 6 15/16; à Mobile 6⅞; à Savannah 6 9/16; à Charleston 6¾; à Wilmington 6⅝; à Norfolk 7; à Baltimore 7¼; à Boston 7 3/16; à Philadelphie 7 7/16; à Memphis 7; à Augusta 6¾.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Calme.

Coton: Middling Gulf 7 9/16.

FUTURS.

A peine stables.

Janvier 7,36 à 7,37; février 7,46 à 7,47; mars 7,56 à 7,57; avril 7,66 à 7,67; mai 7,76 à 7,77; juin — à —; juillet — à —; août — à —; septembre 6,96 à 6,97; octobre 7,01 à 7,02; novembre 7,12 à 7,13; décembre 7,25 à 7,26.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 15,308 balles; même temps l'année dernière, 26,371 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 85,276 balles; même temps l'année dernière 149,130 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 6,879 balles; même temps l'année dernière, 15,231 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 19,900 balles; même temps l'année dernière, 37,940 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 86,362 balles; même temps l'année dernière, 51,046 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 452,125 balles; même temps, l'année dernière, 394,757 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Stable.

Coton—4 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Faciles.

MARCHE DU SUCRE SUR PLACE.

[illegible]

FUTURS.

Faciles.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing, ⅛c plus élevé par livre pour le sucre, et 5c. plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Nominal.

Choice; Strictly prime; Prime; Fully Fair; Good fair; Fair; Good prime; Good common; Commun; Inférieur. —@—

CENTRIFUGAL—Fort.

Plantation granulated; Off granulated; Choice white; Off white; Gray off white; Fancy yellow; Choice yellow; Prime off yellow; Off yellow; Seconds. —@— ... 3⅝@—

MELASSE—OPEN KETTLE — Nominal.

Fancy; Choice; Strictly prime; Good prime; Prime; Good fair; Fair; Good common; Commun; Inférieur; Fermenting. —@—

CENTRIFUGAL—

Fancy; Choice; Strictly prime; Good prime; Prime; Good fair; Fair; Good common; Commun; Inférieur. —@—

SIROP— —@—

RIZ.

(Au Board of Trade.)

RIZ ECALÉ—Actif.

Head	4¾@5⅛
Prime	—@—
Good	4¼@4½
Fair	3⅞@4⅛
Ordinary	3⅜@3⅝
Commun	2¾@3¼
No 2	2 1/16@2⅞

RIZ BRUT—Ferme pour riz sec. Cotes du riz brut: $2 25 à 2 50.

RIZ POLI—$15 00 à 16 00.

SON—$8 00 à 9 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Cotes officielles de la Bourse:

FARINE—Facile.

Patents $4 00 à 4 05, extra fancy $— à 3 65; fancy nominal le baril.

FARINE DE MAIS—$— à 2 55.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $4 25 à 4 50 le baril; extra fancy $3 90 à 4 00; fancy $3 70 à 3 90; Minnesota flour, bakers $4 02½ à 4 75; Straights $4 87½ à ——— patents $5 00.

FARINE DE MAIS—$2 75 à 2 80.

CREAM MEAL—Choice $2 15 à 2 20.

GRITS—$3 20 à 3 30.

HOMINY—$3 25 à — le baril.

FARINE DE SEIGLE—$5 00.

OAT MEAL—$5 00 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 61 pour le blanc, 50 à 60 pour le mêlé et 60 à 61 pour le jaune.

AVOINE—Red Rust Proof Oats 35 à 37½; No 2 de l'Ouest 41 à 42; No 1 42.

SON—95 à 97½c.

FOIN—Prime $14 50 à 16 00; Choice $16 50 à 17 50.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Cotes officielles de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

NOUVEAU MESS PORK—$12 50 à ——.

VIEUX MESS PORK—$12 00 à ——.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules 7⅞ à —; short rib sides 8¼ à 8⅜; long clear sides 8¼ à 8⅜; short clear sides 8½ à 8⅝.

BACON—Epaules 8½ à —— short rib sides 9⅛ à 9¼; long clear sides 9⅛ à 9¼; short clear sides 9⅜ à 9½.

GRAISSE — En tierçons, raffiné, 6 à ——; leaf —— à 8⅞.

JAMBON—12½ à 13½.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—Jowmes—Pork, bbls.—Pig pork $13 50 à 13 75; ex prime pork $12 50 à ——; family pork $13 50 à 13 75; prime mess $13 50 à 13 75; rump pork $13 50 à ——.

Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 8½ à 8¾c.; Boston-cut shoulders 8½ à ——; picnic hams 9½ à 9¾; breakfast bacon 10¾ à 11½c.; hams 12½ à 13¼c.

Boeuf—Extra plate $9 25 à 9 50 le baril; plate $8 00 à 8 50; extra mess $7 25 à 7 50; Fulton Market, — à —; pigs' feet $4 50; extra mess $4 00 à 4 50; New York Fulton Market $6 25 à 6 50.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFÉ RIO — Prime 19¼; good 18; fair 17⅞; ordinary 14¼; common 12¾ à 13¼c. la livre.

CAFÉ MEXICAIN—Prime 19⅞; good 19¼; fair 19⅛; low fair 18⅞.

BEURRE—Western Creamery—Extra 27 à 28c.; extra firsts 24 à 25c.; firsts 22 à 23c.; Western Dairy — Extra 20 à 21; extra firsts — à 19; firsts — à —. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—New York creams 11⅛ à 12; twins, full cream, 11½ à —; Young America's, full cream, 12 à —; singles 11⅞ à —. Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 85c.; City Crushed 85c.; Rock Salt 1c. la livre; Pocket Salt 1½ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $6 00 à —— par ton.

Farine de graine de coton au dépôt $22 50 à —— par short ton, pour l'exportation $24 00 à 24 50 f. a. b. par long ton.

Oil cake—$24 00 à 24 50 pour l'exportation f. a. b.

Huile de graine de coton (en gros en pour l'expédition) — Prime crude 25½ à 26c. bid le gallon in new cooperage.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—

Eastern — 2¼-pound à 9c. par yard, 2-pound 7⅞c, 1¾-pound 7c. Western —2¼-pound 8c. par yard, 2-pound 7¼c. 1¾-pound 6¾c.

Twine—Jute 8 à 8½ la livre; Hemp 12½.

COTTON TIES—Arrow $1 07½ le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

Pommes, $2 50 à 3 50 par baril; par boîte de 1/3 de boisseau, 25c à 40c.; sèches, par livre, choix à fancy, 5½ à 6½c. Amandes, par livre, 18 à 20c. Bananes, par régime, $1 75 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, 7 à 9c. Citrons, par livre, 25c. Currants, 5 à 7c. Marrons, par livre, 7 à 10c. Coco, par 1000, $28 00 à 30 00; coco, paked, pièce, 3¼c. Dattes, par livre, 5½ à 6c. Fraises quarts 6 à 7c.; pinte de. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Melons d'eau $8 00 à 15 00. Limons, par boîte, $7 00 à 8 00. Raisins par panier de 10 livres 35 à 65c. Oranges de Messine et Palerme, par boîte, $5 50 à 5 50. Oranges Impériales $5 00 à 5 50. Pêches par boîte de 1/3 de boisseau 30c. à 75c. Poires N. Y. Bartlett $6 00 à 8 50. Prunes par boîte de 1/3 de boisseau 50 à 75 cts. Pacanes, par livre, 10 à 20c. Pistaches par livre, 5 à 7c. Ananas, par douzaine $1 50 à 3 00. Pruneaux, par livre, 10c. Raisins, par panier de 10 livres, 35c. à $1 00. Noix, par livre, 16c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Ces cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 00 à 2 25; de la Louisiane $2 00 à 2 25.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $2 00 à ——.

YAMS—$2 50 à ——.

OIGNONS—De la Louisiane $2 25 à 2 50; de l'Ouest $2 25 à 2 50 le baril.

AIL—De la Louisiane 25 à 50c. par masse double.

TOMATES—Par boîte de 1/3 de boisseau $1 00 à 1 25.

CONCOMBRES—$2 50 à 3 50 le baril.

CHOUX—Choix par crate $3 00 à 3 25.

CHOUCROUTE—De St Louis $7 50 à 8 00.

HARICOTS — Choice Northern med. à 4; Northern red kidney choice à 6; white kidney 5; pois verts 3½ à ——; petits pois 2½c. la livre.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'oeufs.

Grasses volailles de l'Ouest $4 50 à 5 00 la douzaine; poulets $2 00 à 3 50; canards $2 75 à 3 75; oies $3 50 à 4 00; dindes $8 00.

Grasses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 75; poulets $1 75 à 2 50; canards $2 75; oies $3 50 à 4 00; dindes $6 00 à —.

OEUFS — Ceux de l'Ouest 16 à ——, ceux de la Louisiane 16½ à 17.

SUIF—4½c. la livre pour celui de la ville, 4c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 22c. la livre.

LAINE—Burry 11c. la livre, Louisiane clear, coupe de printemps 19 à 19c., coupe d'automne 17c.; clear lake 20 à 21c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 4c.; peaux de veau 35c. pièce; grub salted 3c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3c., dry flint à 4; dry salted 4c. la livre.

PELLETERIES—Otter 50c. à $3 00; castor $1 à $2; raccoons 5 à 30c.

PEAUX—Chevreuil 20c la livre; moutons 10 à 20c.; chèvres 10 à 20c.

MOUSSE—Noire $1 25 à 1⅝c. la livre; grise 1¼ à 2c.; blonde 2 à 2½c.

CORNES—Cornes de boeufs, prime, — à de pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix en gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $2 50 à 5 00 le baril; goudron de pin $2 75 à 4 00. Résine — A B C D E F $1 15; G $1 15; H $1 30; I $1 40; K $1 50; M $1 50; N $2 40; W G $2 50; W W $3 30. Essence de térébenthine 35c. Jobbing 2 à — 4c. de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland $1 à 22c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le tonneau; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; tonneau 40c, stemmer $3 00 — à la tonne.

ALABAMA—Par baril large 50c. Cahaba 60c. Ainsi sont sur chars $3 25 à 3 50 le ton.

CHEVAUX ET MULETS.

[illegible]

Spiritueux et vins (prix)

Otard, Dupuy & Co. Cognac; L. F. Clavarie & Co. Cognac; Whisky—Rectifié de la Louisiane; Genièvre—Du gîn, de New-York ou de Philadelphie, par gallon; Hollande, par gallon; Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse; David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse; Holland, par caisse; Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse; Importé Médoc, la caisse; St-Julien, la caisse; Vertheuil Médoc, la caisse; Margaux, la caisse; Château Dillon, la caisse; Château Duplessy, la caisse; Pontet Canet, la caisse; Larose, la caisse; Léoville, la caisse; Château Haut Brion, la caisse; Château Lafitte, la caisse; California Claret, le gallon; California Zinfandel, le gallon; Importé, ordinaire, la barrique; Claret de famille, la barrique; Richebon, la barrique; Blanquefort, la barrique; St-Clément, 1887, la barrique; Château Dillon, la barrique; Château Didon, J. Prom & Co, la barrique; Château de Portels, J. Prom & Co, la barrique; Vins Blancs—California, le gallon; Ordinaire, la caisse; Importé Graves, la caisse; Importé Sauternes, la caisse; Importé Haut Sauternes, la caisse; Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse; Imp. Château d'Arche, la caisse; Imp. Chât. Sudouvaunt, la caisse; Imp. Château Bonneau, la caisse; Importé Château Latour Blanche, la caisse; Importé Chât. Yquem, la caisse; Importé de famille, la barrique; Importé Ai, la barrique; Pinte $1 de plus par caisse; Ordinaire, la caisse; Madère, la caisse; Madère, Cotte, le gallon; Madère, genuine line, le gallon; Muscat, la caisse; Sherry, Cotte, le gallon; Sherry, genuine Xérès, le gallon; Sherry, la caisse; Très vieux porto, la caisse; Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine; G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay; Extra Dry; Delbeck & Co.'s extra dry carte; Delbeck & Co.'s Delmonico, etc.; B. B. Pol & Co.'s quarts; Perrier-Jouet—Réserve Royal, quarts; Perrier-Jouet—Spécial, quarts; Moët & Chandon, white seal, etc.; Bouche, extra sec, quarts; Bouche, Sec, quarts; Bouche Riche, quarts; Pommery Sec; Veuve Clicquot; Louis Roederer, quarts; Pinte $2 de plus par caisse; Desmarolly Royal champagne, Ultra Sec, quarts; Desmarolly Royal champagne, Ultra Sec, pints; Ale et Porter—Reed Bros. la douzaine; Burke, E. J., la douzaine.

[Prix: illegible]

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—Timber No 1, 10c per lineal foo. Scantling No 1; Boards No 1; Plank No 1; Flooring No 1; Ceiling No 1; Yellow pine, dressed—Flooring No 1; Weath. b'ds No 1; Ceiling No 1; Boards No 1; Weath b'ds No 1; Dr'ed b'ds No 1; Wharf timber; Mahogany timber, par pie; Cedar timber, par pie; Walnut timber; Oak lumber, per 1000; Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split; Laths, per 1000; Alabama lime; Ciment, domestic; Ciment, imported; Slate; Brick, Lake and I. C. R. R.; Brick, paving; Brick, ordinary; Sand; Shells, small; Shells, large; Plaster, calcined; Fire brick, American, per 1000; Fire brick, English, per 1000; Fire clay, per barrel; Lake fire clay; Sewer pipe, per foot.

[Prix: illegible]

QUINCAILLERIE.

Axes—"I can hose," par dous.; Crescent, par dous.; Diamond axle grease, en boîtes; Bench's bellows, 26 to 42 inch, chacun; Trace chains, la paire; Ox chains, ⅜, 5 16 et ⅜, par livre; Hoes A. B. & Co., H. B. No 3-0, par dous.; A. B. & Co., A. B. No 2-0, par dous.; Lynden B.C. No 4-0, par dous.; Baldwin set 4 0 1, par dous.; West La Dow cultivator, W-lay by discs, chacun; Planet, Jr., cultivator, plain, chac.; Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun; Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.; Bemis La Dow cultivator, chacun; Universal cultivator, chacun; Columbia cultivator, chacun; Brown riding cultivator, chacun; Brown walking cultivator, chacun; Monroe rotary harrows, Nos 102; Geddes' hinge harrows, 14-teeth; Pennington side harrows, chacun; A. B. & Co. axle harrows, chacun; Expanding harrows, 11-teeth, chac.; Deere's stalk cutter, No 1; Deere's stalk cutter, No 2; La Dow disc harrows; Deere disc harrows, No 1; Deere disc harrows, No 4; Hollow ware, skillets and lids; Anvils; Bar iron, basis, per cwt; Sheet iron, basis, per cwt; Steel nails, 50 à 60 basis, keg; Wire nails, 50 à 60 basis, keg; I cant hook plows, pony x pts, list $5 75, less 35 per cent; I cant hook plows, A-0 x pts, list $6 75, less 35 per cent; I cant hook plows, B-0 x pts, list $7 50, less 35 per cent; I cant hook plows, C-0 x pts, list $10 40, less 35 per cent; I cant hook plows, D-0 x pts, list $11 40, less 35 per cent; A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun; A. B. & Co. steel plows, A-0 x pts, chacun; A. B. & Co. steel plows, B-0 x pts, chacun; A. B. & Co. steel plows, C-0 x pts, chacun; A. B. & Co. cast plows, ½ & K pony x pts, chacun; John Deere Plows—Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list; Blue Bonnet series, steel and wood beam, 30 per cent from list; Pelican series, steel beams, 35 per cent from list; Creole series, steel beams, 35 per cent from list; "Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net; Roller, for same, net; Georgia stocks, single; Georgia stocks double; Farmers' pat double stocks; Rope, sisal, ½-inch and over, base; Rope, manila, ½-inch and over, base; Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base; Spades—Ames', A. B. & Co., ordinaires; Shovels—Ames', A. B. & Co., ordinaires; Barb wire, galvanized, per cwt; Drop shot, buyer, per bag; Buck shot, per bag; Dupont powder, small lots; Dupont powder, 40 keg lots; Cane knives, par dous; Wheel barrows, par dous; Rod coal barrows, chacun; Allen & a. meal distributor; Clarke's a. a. meal distributor; Black Cap Stoves, less 50 per cent off list; Garland stoves, less 50 per cent off list; Pedgant stoves, less 50 per cent off list; Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.

[Prix: illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés [illegible]

Union Homestead Association vs Louis Edward Gagnon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,438—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certaines portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances situées dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Tonti, Conti et Bienville, désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 17 février 1866 et mesurant chacun vingt-cinq pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Conti sur cent quatre-vingt-dix pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles. (Titre enregistré au bureau des transferts, livre 127, fol. 996)

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

22août—22 29—sept—5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

Jacob Imhof vs. Mme Amelia Imhof, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,009.—En vertu d'un ordre de vente daté le 18 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Liberté, Erato et Thalie. Le dit lot est désigné par le No 9, conformément à un plan de C. A. Hedin, et mesure trente-deux pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof, de Mme W. R. C. Hayes, par acte pardevant Benjamin Ory notaire en cette ville, le 9 juin 1883, enregistré au bureau du conservateur de cette ville, livre 120, folio 132.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Dumaine et St-Philippe, le dit lot est désigné par le No 2 et mesure trente et un pieds quatre lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus et antérieurement décrite et désignée par le No 3; le dit lot mesure trente-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de cent vingt quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les dites deux propriétés deuxièmement et troisièmement décrites ont été acquises par Jacob Imhof de John C Henderson, par deux actes passés pardevant W. O. Hart, notaire, le 2 mai 1888, enregistrés au Bureau de transferts de cette ville, livre 129, folio 101.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, White et Broad, le dit lot est désigné par le No 8 et mesure trente-cinq pieds huit pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de cent quarante-six pieds; ensemble avec une allée dans le fond de vingt pieds de largeur, en usage commun aux dits lots et les autres.

Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof de Fazende & Heinze par acte passé pardevant Charles E. Sel ancien notaire en cette ville, le 12me jour de novembre 1880 enregistré dans le bureau des transferts, livre 127, folio 162.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur assumera les taxes de 1892, et fera le dépôt usuel de 10 0/0 comptant par adjudication.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27 août—27—sept 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Troisième District.

Union Homestead Association vs Mme Marceline Deffes, veuve de Jean Pierre Rouède.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 36,289. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certaines portions de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bons Enfants (maintenant St-Claude) et Marigny, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6, sur un plan de A. Castaing, déposé au bureau de F. Lacoste, ex-notaire; les dits lots mesurent comme suit, savoir: le lot No 4 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants (maintenant St-Claude) sur quatre-vingt onze pieds de profondeur, le lot No 5 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants (maintenant St Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur et le lot No 6 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants (maintenant St-Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Bons Enfants (maintenant St-Claude) Bagatelle (maintenant Pauline) et Remparts, adjacents les uns aux autres, formant l'encoignure des rues Union et Bons Enfants (maintenant St-Claude) mesurant ensemble quatre-vingt-huit pieds de face à la rue Union, sur trente pieds de profondeur et de face à la rue Bons Enfants (maintenant St-Claude), et l'autre lot mesurant quarante-huit pieds de face à la rue Union, sur une profondeur de soixante-treize pieds et demi.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15août—15 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

George Jurgens vs. Colin E. McNeil.

Vente de propriétés dans le Sixième District.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,476.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet 455 anciennement en ré d'îlet No 78, borné par les rues Berlin, Dryades, Baronne et l'avenue Napoléon, et désignés comme les terrains Nos 19 et 20, sur un plan de F. A. D'Hémécourt, déposé voyer, en date du 16 janvier 1891, et annexé à un acte de vente passé pardevant R. F. Upton, notaire, le 22 janvier 1891; les dits terrains Nos 19 et 20 mesurent chacun, d'après le plan en question, trente pieds de façade rue Berlin, sur cent vingt cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans les mêmes district et carré d'îlet que la propriété précédemment décrite, lequel morceau de terre mesure dix pieds de façade rue Baronne, et commence à une distance de cent vingt-cinq pieds de la coin des rues Berlin et Baronne, et avec cette façade de dix pieds, s'étend à une distance de soixante pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Dryades où il s'élargit de huit pieds vers l'avenue Napoléon, et avec une largeur là accrue à dix huit pieds, il continue à s'étendre à une distance de cent vingt-cinq pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Dryades et mesure dix-huit pieds à l'arrière. Le dit morceau de terre est désigné comme partie des terrains 23 et 12 sur un plan de W. C. Pulkam, architecte, en date du 21 mars 1891, annexé à un acte de vente passé pardevant R. F. Upton, notaire, le 25 mars 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

27août—27—sept—3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Deuxième District, No 130 rue North Rampart.

Peoples Homestead Association vs Mlle Clémentine Bonseigneur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 32,906—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 3, dans l'îlet désigné par le No municipal No 99, borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St-Louis, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ex-notaire, le 29 novembre 1856, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue des Remparts sur soixante-dix-sept pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 sept—3 10 17 24—oct 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de valeur.

People's Homestead Association vs Mlle Clémentine Bonseigneur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 32,906. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 13 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au No 130 rue Nord Remparts près de la rue Toulouse.

Un grand assortiment de meubles consistant d'une belle chambre à coucher, d'un riche salon et salle à manger, pianos, tables, chaises, etc., ensemble avec un assortiment général de meubles divers, etc., d'après le procès-verbal déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

3 sept—3 6 10 13

COTTAGE [illegible] A Alger [illegible]

Succession de Julia C. Dussinger.

No 36,438—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SUTTER, PAUL & [illegible] Paul, Encanteurs, bureau No [illegible] rue Commune—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan, au coin des rues dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent en congé, daté le [illegible] juin 1892, dans l'affaire de la succession de Mme Julia C. Dussinger, sera vendu, à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes, etc., y appartenant, situé à Alger, dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 20 de l'îlet No [illegible] compris dans les rues Lavergne, Bouny, Delaronde et Villeré, d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, le 18 mars 1869, et déposé au bureau de Louis T. Caire, ex-notaire. Le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage résidence confortable construit retiré de la rue et en outre une maison en bois dans le fond, citerne, etc., c. face à la résidence élégante de Dr W. H. Riley.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. F. Upton, notaire public.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

13 sept—13 24—oct 1 8 15 19

PAR JAS P. GUINAULT

VACHERIE DE PIERRE BARBAZON A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—JEUDI, 15 septembre 1892, il sera vendu, à midi précis, à l'encoignure de l'avenue de Carrollton et de la rue Cometan—

La vacherie de P. Barbazon, comprenant: 45 vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres fraîches en lait et sur le point de vêler; 5 chevaux, 2 charettes à lait, 2 wagons, buggy, harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de la laiterie.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

10 sept—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située dans le Troisième District,

No 338 rue Nord Remparts entre Esplanade et Kerlerec, occupé par Geo D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

No 334 rue Nord Remparts entre Kerlerec et Esplanade, un élégant cottage élevé.

Succession d'Eliza Marguerite Félicité Foy.

No 36,425.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 5 septembre 1892, de la propriété ci-après décrite, pour le compte de la dite succession, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Remparts, Esplanade, Kerlerec et Bourgogne, désignés par les lettres C et D, sur un plan fait par D. E. Baker, voyer, le 2 septembre 1892, mesurant, conformément au dit plan (en pied américain) 33 pieds 2 pouces et 3 1/2 lignes de face, chacun, à la rue N. Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Il y a un bail enregistré pour cinq ans, à partir du 1er avril 1892, sur une portion des dits deux lots de terre, laquelle portion est décrite dans le dit bail, exécuté par acte pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, en date du 15 avril 1892, comme mesurant à peu près 60 pieds de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 100 pieds. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques, etc., et occupée par Geo. D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Remparts, Esplanade, Kerlerec et Bourgogne, désigné par la lettre "E" sur le plan fait par D. E. Baker, voyer, en date du 1er septembre 1892 et mesurant, conformément au dit plan mesure américaine, 33 pieds de face à la rue N. Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage élevé, en briques entre poteaux, avec corridor, 3 chambres, un cabinet, une cuisine à 2 chambres, cave, lieux d'aisance, etc., etc., et est connu sous le numéro municipal 334 rue Nord Remparts.

Conditions—Comptant à l'adjudication; l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront en plus du prix de leurs adjudications les taxes de l'Etat dues sur la dite propriété pour l'année courante 1892, et fera un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication. La propriété premièrement décrite sera vendue sujette à tous les droits que le locataire peut avoir en vertu du bail ci-dessus décrit.

Actes de vente pardevant M. V. Déjan, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 sept—7 14 21 28—oct 5 12

L'élégante bâtisse en briques à trois étages, No 21 rue St-Charles, entre Canal et Commune,

Occupée par le Café de Baltz.

Succession de Mme Josefa Puig, épouse de B. Martorell.

No 36,422—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 août 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Commune, Canal et Carondelet, désigné comme lot No 2 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 24 avril 1841 et déposé comme plan No 21 sur le livre de plans No 2 en l'étude de Wm Christy, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure (en pied américain) 22 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue St-Charles et 22 pieds 9 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, sur 125 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté vers la rue du Canal, et 122 pieds 7 pouces et 3 lignes sur le côté vers la rue Commune. Le dit lot est composé d'une partie du lot désigné par le No 20 et d'une partie du lot No 19 sur un plan fait par Pilié, voyer, le 30 mars 1831 et annexé à un acte passé pardevant Michel de Armas ancien notaire en cette ville, le 6 avril 1831. Etant la même propriété acquise par ladite Mme Josefa Puig Martorell épouse dudit Bernardino Martorell, de Barcelone, Espagne, par acte de vente passé pardevant W. E. M. Lebosch, consul des Etats-Unis, à Barcelone, Espagne, le 9 novembre 1880 et enregistré au bureau des transferts en cette ville le 4 janvier 1881 dans le livre 115, folio 136. L'original dudit acte est déposé en l'étude de Walter D. Denègre, notaire en cette ville. Les améliorations consistent de la bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée étant occupé par le café de Baltz et les étages supérieurs sont divisés en appartements, et est connu sous le numéro municipal 21 rue St-Charles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance garantie par privilège de vendeur et hypothèque, en billets payables à 1 et 2 ans, portant sept pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente, jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles de garantie.

L'acte de vente pardevant Walter D. Denègre, notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 août—31—sept 7 14 21 28—oct 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Aristide Bougère.

Noëllie Bougère vs. Veuve Aristide Bougère et autres.

No 36,798.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement signé et rendu le 2 août 1892, par l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre signé par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent sur un congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Hôpital, Bourgogne et Quartier, désigné par la lettre "E," sur un esquisse et un certificat d'arpentage dans le 16 août 1871, dressé par J. A. D'Hémécourt, ancien voyer de la ville, annexé à un acte de vente par Wm Pemberton, à Aristide Bougère, pardevant James Fahey, notaire, le 12 octobre 1881, lequel dit lot mesure, d'après le dit certificat, en mesure américaine, 21 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur, [illegible]

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 août—13 20 27—sept 3 8 14

L'élégante Maison-Cottage, No 81 rue Désiré, près Remparts.

Succession de Henry Kathmann et de Mary Schumacher, sa femme.

No 36,341—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 14 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, daté le 3 août 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

L'élégante maison-cottage, No 81 rue Désiré, entre Remparts et Bourgogne, bâtie en retraite de la banquette, formant un beau parterre avec jardin devant, ayant salon, 3 chambres, cabinet, dépendances, etc., voisinage tranquille, avantages aux chars, ci-décrit comme suit, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ou qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Faubourg Montreuil, dans l'îlet No cinq, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Désiré, Nord Remparts, Bourgogne et Mazant, lequel dit lot de terre mesure quarante-six pieds de face à la rue Désiré, et à une profondeur de cent-vingt (120) pieds et pouces entre lignes parallèles, d'après un plan de O. Usson Lewis, député-voyer de la ville, daté le 20 juin 1892, déposé au bureau de F. D. Charbonnet, notaire en cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité usuelles, l'acquéreur assumera les taxes de 1892, et fera le dépôt usuel de 10 0/0 comptant par adjudication.

L'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 août—13 20 27—sept 3 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Carrollton,

No 10 avenue Dublin près de l'avenue St-Charles.

No 81 rue Madison, près de Klempel.

Succession de Mme Annie E. Firth.

No 36,366—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureau, 177 rue Commune,—MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, daté le 16 août 1892, rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° Le cottage complet en bois, No 10 rue Dublin, contenant chambre sur la façade, six chambres, allée de côté, citerne, etc., et décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 69, borné par les rues Dublin, Madison, Hampson et Première, désigné comme lot No 5, sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 118; le dit lot mesure 23 pieds 9 pouces de face à la rue Dublin, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

2° La résidence en bois à deux étages, No 81 rue Madison, avec galerie double devant, 8 chambres, citerne, etc., et décrite comme suit: Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 118, borné par les rues Madison, Dublin, Troisième et Temple, désignés comme suit, savoir: Le lot No 7 mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 192 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 13 touchant le dit lot, mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 50 pieds de profondeur.

3° Quatre certains lots de terre, situés dans le même îlet, désignés par les numéros 3, 4, 5 et 6, mesurant, chacun, 30 pieds de face à la rue Zimpel sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Un dépôt de dix pour cent sera requis pour la vente.

Acte de vente pardevant Fred Diebel, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

21 août—21 28 27—sept 3 10 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Troisième District.

No 91 rue Espagne, près Dauphine.

Succession de James Otteson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 28,326.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue de la Commune—MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 26 août 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

La maison-cottage désirable, No 91 rue Espagne, retiré du trottoir, ayant une galerie de façade, salle, cinq chambres, arrière dépendances, citernes, grande cour, etc., convient parfaitement à un "home" tranquille et agréable, promettant d'augmenter en valeur, et décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne Poète, Dauphine (anciennement Grandshommes) et Bourgogne (anciennement Craps), commençant à une distance de 80 pieds du coin de la rue Dauphine, mesurant 43 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Espagne, sur 27 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et en mesure française, 42 pieds de face à la rue Espagne, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après une esquisse faite le 7 me jour de mai 1866, par J. A. D'Hémécourt, voyer, et annexée à un acte passé le 10 janvier 1867, pardevant P. E. Laresche, ex-notaire public en cette ville.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, N. P., No 49 rue Camp, aux frais de l'acquéreur.

27août—27 31—7 14 21 28 sept

VENTE EN PARTAGE.

Cottages doubles productifs,

Nos 93 et 95 rue St-Pierre près Bourbon, et

Nos 78 et 78 1/2 rue Toulouse, près Royale.

Successions de M. et Mme Claude Foulon.

No 36,429—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur — Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 23 août 1892 et signé le 29 août 1892 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, dans les successions ci-dessus intitulées—

1° Le double cottage d'un bon rapport, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 93 et 95 rue St-Pierre, contenant en tout 8 chambres, corridor, arrière cour, etc., rapportant $240 par an, et ci-après décrit, comme suit: Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Bourbon, Dauphine et Orléans, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Pierre sur 76 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le double cottage élevé, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 78 et 78 1/2 rue Toulouse, contenant en tout 8 chambres, corridor, arrière cour, etc., dans un district populeux, à la portée des chars, etc., rapportant $240 par an, et ci-après décrit, comme suit: Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Royale, St-Louis et Bourbon, désigné par le No 13 sur un plan dressé par P. C. Boudousquié, voyer, et déposé en l'étude de S. Magner, ci-devant notaire en cette ville, sous le No 122, d'après lequel plan le dit lot mesure 32 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Toulouse sur 83 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant—Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Benj. Ory, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

7sept—7 14 21 28—5 12 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le magasin et résidence en briques, à trois étages, bien situé.

No 223 rue Nord Poydras,

Près Baronne et juste en face du Marché Poydras.

Succession de Stephen Putnam.

No 36,299—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune — MERCREDI, 12 octobre 1892 à midi, à la Bourse d'Encan, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, et siégeant à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le magasin et résidence en briques à trois étages bien situé, No 223 rue Nord Poydras, entre Penn et Dryades, ayant un grand magasin, vestibule et trois chambres en haut, balcon, six chambres avec arrière galerie, en haut, citerne, pavage, cour, etc., et décrit comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Poydras, Baronne, Penn et Dryades, désignés par les numéros 5 et 6 sur un croquis annexé à un acte de vente de Paul J. Guirac à E. Francis [illegible] G. Gottschalk, ci-devant notaire en cette ville, le 17 décembre 1868 et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 5, 21 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Nord Poydras, sur 78 pieds de profondeur [illegible]

Conditions—Un tiers ou plus comptant, [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON —ET— EFFETS MOBILIERS.

Succession de Stephen Pattani.

No 36,396—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—SAMEDI, 17 septembre 1892, à 10:30 heures A. M., sur les lieux, No 285 rue Poydras, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour Division A, maintenant en congé rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le tout et en particulier des marchandises et effets mobiliers contenus dans le dit local, plus complètement décrits dans l'inventaire ci-après.

Conditions—Comptant sur les lieux.

7sep—7 10 11 14 à date

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Premier District.

Rues St-Joseph et Delord, Entre Baronne et Dryades.

—ET—

Actions de la Banque des Citoyens.

—A l'encan—

Succession de Mme Catherine Mulvihill, femme de James J. Mulvihill.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,276—Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 6 septembre 1892, il sera vendu à l'encan, savoir:

1° Trois actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane certificat No 1,554.

2° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Joseph, Dryades, Delord, Julia et Baronne, désignés par les Nos 44 et 45, d'après un plan fait par Delafield, arpenteur, en mars 1832, et déposé au bureau de Félix Grima, ancien notaire de cette ville.

Le lot No 44 mesure 20 pieds de face à la rue St-Joseph et 17 pieds 4 pouces de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur la ligne latérale convergent de manière à faire la largeur du dit lot dans le fond 5 pieds, plus ou moins. Le lot No 45 touche au lot No 44 et mesure 25 pieds de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur, la ligne convergeant aussi de manière à faire la largeur du dit lot dans le fond 5 pieds, plus ou moins, faisant face dans le fond à une allée de 15 pieds, commune aux dits lots et à 4 autres.

Les améliorations sur les dits lots de terre comprennent la maison en briques connue comme le No 241 rue St Joseph et un édifice à deux étages renfermant 6 chambres, office, etc.

Conditions de la vente.

Pour les actions de banque—Comptant avant transfert.

Pour les propriétés foncières—Un tiers au plus comptant, au choix des acquéreurs, et le reste (s'il y a une balance) à un et deux ans de crédit en versements égaux représentés par les billets des acquéreurs à leur ordre, endossés, portant 8 pour cent d'intérêt, par an, à partir de leur date jusqu'à complet paiement, garantis par le gage du vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et toutes les clauses de garanties ordinaires, comprenant le transfert de la police, les honoraires d'avocat en cas de non paiement par les acquéreurs, etc. L'acquéreur assumera, en outre du montant de l'adjudication, le paiement de toutes les taxes pour l'année 1892 et déposera 10 pour cent du prix d'achat, au comptant, au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire.

9 sept—9 14 21 28—oct 5 12

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison.

Succession du Rév. Julius Werner et de Mme Louise Schmidt, sa femme.

Nos 36,537—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—MARDI, 20 septembre 1892, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, en date du 7 septembre 1892, rendu dans l'affaire ci-dessus.

1° A 11 heures A. M., au local coin des rues St-Louis et Johnson.

2° A midi, au local coin des rues Murat et St-Pierre.

Les meubles de maison que contient chacune des 2 maisons ci-dessus décrites, consistant en meubles de salon, chambre à coucher et de cuisine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

9 sept—8 9 19 20

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Raymond Ducos vs. ses Créanciers.

No 35,788—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

Meubles, Comptes courants.

A l'encan. Pour du comptant.

Le contenu entier des nouveaux magasins de meubles, Nos 64 et 66 rue St Louis; aussi le contenu de l'entrepôt,

No 75 rue St-Louis, entre Bourbon et Royale.

Jeudi, 15 septembre 1892.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau 101 rue du Camp, JEUDI 15 septembre 1892, à 11 heures A. M., aux susdits endroits, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, absent en congé, en date du 1er septembre 1892, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Un vaste assortiment de meubles de salons de chambres à coucher et de salle à manger.

Aussi une liste de comptes courants, le tout d'après un inventaire.

Conditions—Comptant.

3 sept—3 4 5 10—à date

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

14 Lots de Terre Vacants, Dans le Deuxième District.

Faisant face à la rue Ste-Anne et au Bayou St Jean.

POUR DU COMPTANT.

Succession de Firmin Levasseur.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet — Le MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Firmin Levasseur, décédé, Docket No 35,662, il sera vendu à l'encan—

Dix lots de terre vacants, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Port et Prieur ou avenue Hagan, dans l'îlet No 246, et désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement, et mesurant chacun environ 30 pieds de face à la rue du Port ou Bayou St-Jean, sur diverses profondeurs variant d'à peu près 115 à 143 pieds. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Port et Ste-Anne.

Quatre lots de terre vacants dans le même district et îlet que la dernière propriété ci-dessus mentionnée, désignés par les Nos 28, 29, 30 et 31, et mesurant, chacun, environ 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, le tout d'après les plans de la propriété qui peuvent être vus à l'endroit de la vente.

Termes et conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, qui assumeront les taxes de 1892 en outre de leurs enchères.

21 août—21 28—4 11 18 21 sept

Etat de situation trimestriel —DE LA—

New Orleans Canal and Banking Company,

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 30me jour de juin 1892.

ACTIF.

Propriétés foncières		$83,550 00
Bons de ville et autres		137,365 00
Actions		33,337 50
Prêts et escomptes, après 90 jours d'échéance	$1,546,911 80	
Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance	696,383 17	
		2,242,194 97
Papiers suspendus évalués à		1,274 37
Prêts sur demande	$697,796 35	
Change à vue	421,794 12	
Numéraire, billets des E. U. et chèques pour échanges du Clearing House	760,717 86	
		2,070,212 32
Total		$4,568,240 07

PASSIF.

Capital payé	$1,000,000 00
Surplus	300,000 00
Profits non divisés	172,905 73
Dividendes non payés	46,330 00
Dépôts à retirer contre chèques	3,047,439 34
Circulation	3,565 00
Total	$4,568,240 07

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.

EDWARD TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Fait et signé sous serment devant moi le troisième jour de juillet 1892.

A. G. LA FEIR, Notaire Public.

3 juil—

L'Abeille de [illegible]

NOUVE[illegible]
MARDI 1[illegible]

Ventes de [illegible]

TAXES

[illegible] je vendrai, à la porte [illegible] Cour où siège la C[illegible] paroisse d'Orléans [illegible] pour les ventes [illegible] du matin, SAMEDI [illegible] que les ventes [illegible] priétés foncières [illegible] la-Orléans, dans le [illegible] ment, y compris [illegible] à partir de la [illegible] 10 pour cent par [illegible] délinquants [illegible] et les propriétés [illegible] sont indiqués ci [illegible]

AUGUSTIN, JA[illegible] 47 Pour taxes [illegible] $1 55, 1881, [illegible] Montant à [illegible] Un lot de terre [illegible] ville de la Nou[illegible] lot No 4 dans l'îlet [illegible] Claiborne [illegible] St-Bernard [illegible] venue St Bernard

ARCHER, REUB[illegible] 199 Pour taxes [illegible] 1883, [illegible] 1887, 4 04. Montant à [illegible] Un lot de terre [illegible] la ville de la Nlle [illegible] No 14 dans l'îlet [illegible] St-Bernard [illegible] mesurant [illegible] sur 120 pieds de [illegible]

AVEGNO, FRAN[illegible] 223 Pour taxes [illegible] $114 30, 1886, [illegible] Montant à [illegible] Un lot de terre [illegible] la ville de la Nlle [illegible] lot No 4 dans l'îlet [illegible] Decatur, Chartres [illegible] 22 pieds de face à [illegible] de profondeur.

ANTZ, HENRY A 226 Pour taxes Montant à [illegible] Trois lots de terre [illegible] ville de la Nlle [illegible] 5, 6 et 7, dans l'îlet [illegible] rues Banks, [illegible] nue Tulane, [illegible] Banks sur 100 pieds

AVEGNO, Mme El[illegible] 235 Pour taxes Montant à [illegible] Une portion de [illegible] ville de la Nlle [illegible] de lot No 4 dans [illegible] Decatur, Chartres [illegible] 15 pieds de face à [illegible] de profondeur.

ANGAUD, EMILE 349 Pour taxes spéciale. Montant à [illegible] Un lot de terre [illegible] ville de la Nlle [illegible] 17 dans l'îlet [illegible] Bienville Douane [illegible] 32 pieds de face à [illegible] pieds de profondeur

ANGAUD, EMILY 350 B Pour taxes Taxe spéciale. Montant à [illegible] Un lot de terre [illegible] de la ville de la Nlle [illegible] lot No 2, dans l'îlet [illegible] Decatur, Chartres [illegible] mesurant 25 pieds [illegible] sur 70 pieds de profondeur.

BARTLEY, ROBER[illegible] 388 Pour taxes Montant à [illegible] Deux lots de terre [illegible] de la ville de la Nlle [illegible] 2 et 3 dans l'îlet [illegible] Constance, Thalie [illegible] mesurant 31 pieds [illegible] sur 120 pieds de [illegible] 10 pouces [illegible]

BOTARD ou BATA[illegible] 525 Pour taxes $3 04, 1881, [illegible] 4 1885, 3 06, 1886. Montant à [illegible] Quatre lots de terre [illegible] de la ville de [illegible] 450, borné par les [illegible] Adams et Urquhart [illegible] 24 pieds de face à [illegible] Adams sur [illegible] de la rue Urquhart

BRANDT, Mme JO[illegible] 530 Pour taxes $ 64, 1881, [illegible] 4 1885, 3 06, 1886. Montant à [illegible] Deux lots de terre [illegible] trict de la ville de [illegible] comme lots [illegible] borné par les [illegible] nand et Mar[illegible] à la rue Urquhart sur [illegible]

BLANCHIN, ANTO[illegible] 573 Pour taxes $12 75, 1881, 12 [illegible] 1885, [illegible] 1886, 10 [illegible] Montant à [illegible] Un lot de terre [illegible] la ville de la Nlle [illegible] No 8 dans l'îlet [illegible] Marigny Champs [illegible] mesurant 28 pieds [illegible] 108 pieds de profondeur

BLANC, JACOB [illegible] 584 Pour taxes $2 73 1881 [illegible] 2 1885, 2 81, 1886 [illegible] Montant à [illegible] Une portion de terre [illegible] ville de la Nouvelle [illegible] borné par les rues [illegible] delle et Joséphine [illegible] la rue St-Antoine

BLACKWELL, F[illegible] 606 Pour taxes $3 03, 1887, 3 03 [illegible] Montant à [illegible] Un lot de [illegible] de la ville de la [illegible] comme lot No [illegible] par les rues De A[illegible] Monroe, mesurant [illegible] De Armas sur 124 [illegible]

BRACK ou BROCH[illegible] 708 Pour taxes $13 21, 1882 [illegible] 1885, 33 02, 1886 [illegible] Montant à [illegible] Une portion de terre [illegible] ville de la Nlle [illegible] No 23 et partie des [illegible] No 167, borné par [illegible] tance, Laurel et [illegible] comme suit: le lot [illegible] pouces de face à la [illegible] 1 pouce de [illegible] nos 1, 2 et 3 [illegible] Pensionton [illegible] profondeur.

BRADY, DENNIS 725 Pour taxes $14 57, 1881, 12 4[illegible] Montant à [illegible] Un lot de terre, [illegible] de la Nlle-Orléans [illegible] dans l'îlet No 428 [illegible] Foucher [illegible] gnure des rues [illegible] 21 pieds 4 pouces [illegible] sur [illegible]

FEUI[illegible]

No 12.

Belle-[illegible]

ALBERT[illegible]

—Ah! vous [illegible] cru que je ne par[illegible] vous! Est-ce qu'il [illegible] des vénalités [illegible] quelques louis, j'ai [illegible] m'a permis d'entre[illegible] pénétrer dans votre [illegible] vous avais point [illegible] femme êtes-vous [illegible] ment juger votre [illegible] Vous m'aimez, de [illegible] je vous crois. [illegible] aurais-je pas cru [illegible] nuit! Et soudain [illegible] chassez loin de vous [illegible] vous reproche [illegible] adore.... Je t'aime [illegible]

Il parlait avec [illegible] ardeur qu'il était [illegible] être Pelt il [illegible] imprévue qui la [illegible] jours à l'abri. Dans [illegible] hommes, dans la [illegible] Nancy ne pouvait [illegible] lante sincérité. Et [illegible] rait entre ses bras [illegible] débattait avec [illegible] épouvantée, car [illegible] voyait perdue. [illegible] dans, elle était [illegible]